

ESPACE INFÉRIEUR
LOWER AIRSPACE

ENR 6.1

mise à jour à la date du 08 octobre 2020

AIP FRANCE

Carte de croisière

Carte aéronautique

Espace inférieur

(recto)

En route chart lower airspace

ENR 6.1

Espace supérieur

(verso)

Upper airspace (overleaf)

ENR 6.2

Mise à jour à la date

du 08 octobre 2020

Updated :

08th october 2020

Édition 4
2020



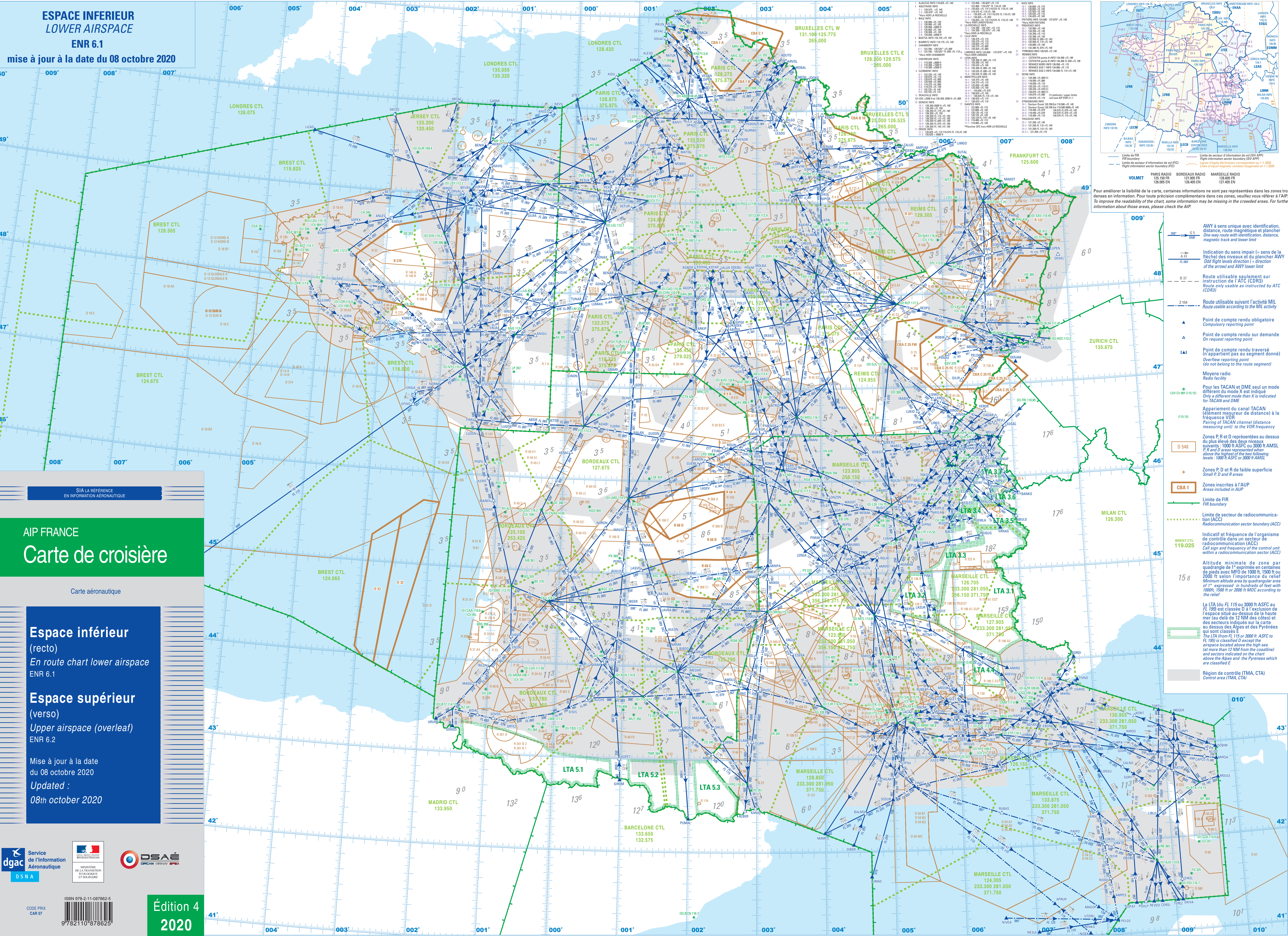
Service
de l'Information
Aéronautique



ISBN 978-2-11-087862-5

9 782110 878625

CODE PRIX
CAR 07



Pour améliorer la lisibilité de la carte, certaines informations ne sont pas représentées dans les zones trop denses en information. Pour toute précision complémentaire dans ces zones, veuillez vous référer à l'AIP. To improve the readability of the chart, some information may be missing in the crowded areas. For further information about those areas, please check the AIP.

- AWY à sens unique avec identification, distance, route magnétique et plancher. One way route with identification, distance, magnetic track and lower limit.
- Indication du sens impair (= sens de la flèche) des niveaux et du plancher AWY. Odd light levels direction (= direction of the arrow) and AWY lower limit.
- Route utilisable seulement sur instruction de l'ATC (COR3). Route only usable as instructed by ATC (COR3).
- Route utilisable suivant l'activité MIL. Route usable according to the MIL activity.
- Point de compte rendu obligatoire. Compulsory reporting point.
- Point de compte rendu sur demande. On request reporting point.
- Point de compte rendu traversé (n'appartient pas au segment donné). Overflight reporting point (do not belong to the route segment).
- Moyens radio. Radio facility.
- Pour les TACAN et DME seul un mode différent du mode X est indiqué. Only a different mode than X is indicated for TACAN and DME.
- Appariement du canal TACAN (élément mesureur de distance) à la fréquence VOR. Pairing of TACAN channel (distance measuring unit) to the VOR frequency.
- Zones P, R et D représentées au dessus du plus élevé des deux niveaux suivants: 1000 ft ASFC ou 3000 ft AMSL. P, R and D areas represented when above the highest of the two following levels: 1000 ft ASFC or 3000 ft AMSL.
- Zones P, R et D de faible superficie. Small P, R and D areas.
- Zones inscrites à l'AUP. Areas included in AUP.
- Limite de FIR. FIR boundary.
- Limite de secteur de radiocommunication. Radiocommunication sector boundary (ACC).
- Indicatif et fréquence de l'organisme de contrôle dans un secteur de radiocommunication (ACC). Call sign and frequency of the control unit within a radiocommunication sector (ACC).
- Altitude minimale de zone par quadrangle de 1° exprimée en centaines de pieds avec MFO de 1000 ft, 1500 ft ou 2000 ft selon l'importance du relief. Minimum altitude area by quadrangle area of 1° expressed in hundreds of feet with 1000ft, 1500 ft or 2000 ft MOC according to the relief.
- La LTA (du FL 115 ou 3000 ft ASFC au FL 195) est classée D à l'exclusion de l'espace situé au-dessus de la hauteur mer (au delà de 12 NM des côtes) et des secteurs indiqués sur la carte au-dessus des Alpes et des Pyrénées qui sont classés E. The LTA (from FL 115 or 3000 ft ASFC to FL 195) is classified D except the airspace located above the high sea (at more than 12 NM from the coastline) and sectors indicated on the chart above the Alps and the Pyrenees which are classified E.
- Région de contrôle (TMA, CTA). Control area (TMA, CTA).